



Annecy le vieux, le 30 mai 2022

Association ISETA - ECA
859 RTE DE L'ECOLE D'AGRICULTURE
74330 POISY

Franck PECOT
Délégué syndical ECA

Objet : situation des
personnels de droit privé

Monsieur le président de l'association ISETA - ECA

Suite aux élections du CSE du mois de janvier 2019 mon syndical le Snep UNSA m'a désigné délégué syndical auprès de l'AEP de l'ECA.

Suite à un CSE le 5 mai 2022, nous avons eu l'occasion de prendre connaissance de certaines modalités d'évolution, défavorables à l'avenir, relatives aux personnels de droit privé. Un possible accord dit "d'entreprise" fut évoqué.

Depuis ces éléments semblent se confirmer. Du moins au travers d'envois de messages par la direction.

Au regard de la présentation orale et très succincte des comptes financiers 2020 qui faisaient apparaître un excédent conséquent (10 mois de dépenses courantes ?), des restrictions sur les conditions statutaires sont surprenantes.

Afin de nous assurer de la fluidité du dialogue social, je vous demande de présenter aux représentants des personnels les comptes financiers sur les trois dernières années.

Dans le cadre d'un possible accord dit "d'entreprise" je vous demande une rencontre.

Je vous demande des créneaux horaires afin de rencontrer les personnels.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Franck Pécot